

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAIN 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001126233		1ere Gachée: 07:43 (1)		Date: 19/03/2026		HIOL2603191782		Zone: Sous Centrale			
		Quantité: 5.00 m3		référence commande(2): 03 26 87 72 20							
client: 410353		EUROVIA REIMS				EUROVIA CHAMPAGNE ARDENNE				Véhicule: LM LM	
chantier: DEPART						ZI LA POMPELLE BP 107 Reims				LM LUI MEME	
DEPART		DEPART				CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures					
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier						RETOUR centrale	
07:35				00:00		température:		vitesse du vent:		validité:	
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure		consistance(7) Dmax	
NFB303A330		BPS				XA1		CL 0,65		S3 20	
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)			
CEM3 A 42.5 N LH CE PM-ES						0		C30/37			
appellation commerciale C30/37 XA1 S3 Dm20 CEM3 330											
Propriétés particulières spécifiées											
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE			
CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE				PRE 5480/4700				NOM: signature du client:			
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:											
signature:											

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1